



JOURNAL COMMUNAL

30^e ÉDITION

SEPTEMBRE 2012

SOMMAIRE

- 1** Sommaire
- 2** L'Arpille
- 3** L'Arpille, la Crettaz
- 4** Comptes 2011
- 5-6** Ecole 2012/13
- 7-8** Ecole + élections com.
- 9** Elections communales
Un brin d'histoire
- 10** Microcentrale, employé
- 11** Le Scoubidou
- 12** Mots croisés

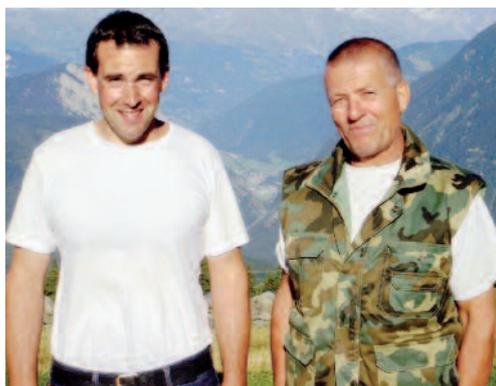
Rédaction:

Lucien Tête, 1921 Martigny-Croix

lucien.tete@mycable.ch

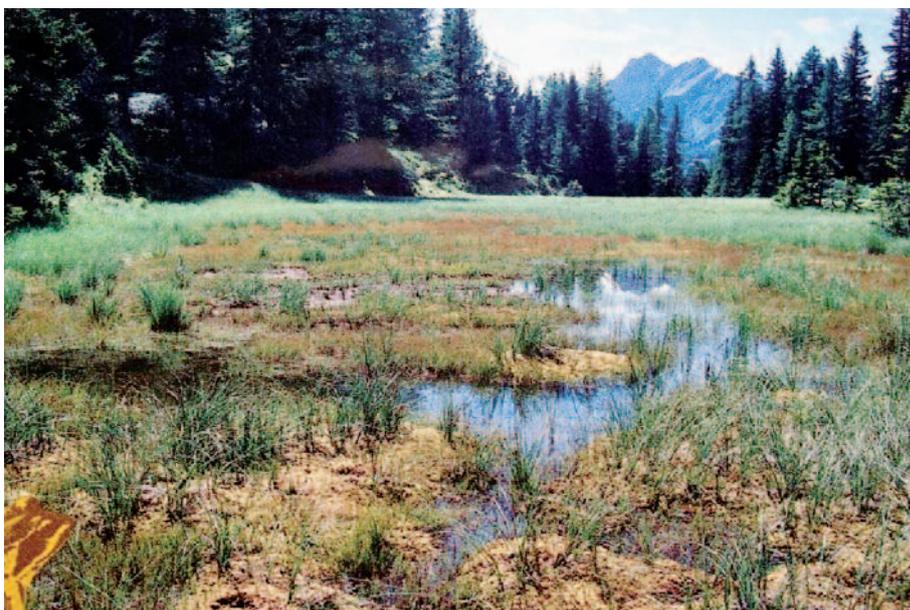
079 282 63 08

*(De g. à dr.) Jacky Jaunin locataire et
J.-Luc Blanchet président du consortium.*



**Après Bovine, L'ARPILLE, sur Ravoire,
UN AUTRE PANORAMA MERVEILLEUX
DE NOTRE COMMUNE.**

La Gouille verte



L'ARPILLE

SUITE

Profondément marquée par la dernière glaciation, (il y a environ 80'000 ans) la région de l'Arpille offre un panorama exceptionnel et une diversité de la flore et de la faune intéressante.

Un itinéraire de promenade facile et captivant. A quelques 200 m en amont du dernier chalet, bifurquez à droite et suivez l'indication «Gouille verte». Vous longerez ainsi le haut du plateau de l'Arpille, côté vallée du Trient, dans une forêt bien ombragée et atteindrez la Gouille verte.



Étang précédant la «gouille» principale.

Ce sont plusieurs étangs qui occupent les dépressions dues à la fonte des glaciers il y a environ 10'000 ans. C'est un site protégé d'importance nationale. On y décèle des plantes rares comme la sphaigne, la linaigrette engainante ou encore une plante carnivore le droséra à feuilles rondes. Parmi les espèces animales, l'on peut observer la grenouille rousse, le triton alpestre, le lézard vivipare et pas moins de 7 espèces de libellules. Le chemin, bien indiqué, vous mènera ensuite jusqu'au sommet de l'Arpille à 2085 m, la vue sur la plaine du Rhône, les Alpes bernoises et valaisannes, le Mont-Blanc, le Grand-Combin y est grandiose.

L'histoire de l'Arpille et son alpage mériterait tout un fascicule. Le consortage existait certainement déjà avant la période féodale. C'était, comme partout en Valais, quelques hommes libres qui se réunissaient pour

exploiter et améliorer les ressources du patrimoine. Certains groupements se transformèrent en communes, d'autres subsistent encore dans leur forme presque millénaire.

Le consortage était composé de 121 fonds, un par vache (120), plus un supplémentaire, propriété du Consortage pour le taureau. On y alpaît également des chèvres, des porcs et même quelques moutons.

La situation privilégiée du site a suscité de nombreuses convoitises. Ainsi, en 1967 est négociée la vente de l'alpage pour Fr. 1'200'000.-. Les assemblées se succèdent pendant des années, concernant l'avenir touristique du site, on y envisage de construire une infrastructure pour 5000 lits, une liaison par les airs jusqu'à Bovine et bien d'autres installations. La société fera faillite en 1981. Les consorts, qui avaient bien défendu leurs intérêts, redeviennent propriétaires, non sans avoir empoché quelques bénéfices au cours des transactions, ils l'avaient bien mérité.

Aujourd'hui, le consortage, présidé par M. Jean-Luc Blanchet, comprend toujours 120 fonds et œuvre avec compétence à l'intégrité du paysage et l'amélioration des acquis, chalets et surfaces.

L'alpage est loué par M. Jacky Jaunin depuis 2002. Chaque saison, de fin mai à début octobre, pâturent entre 100 et 140 bêtes de races différentes (50 vaches «allaitantes», 50 veaux, et une quarantaine de génisses), on y découvre la Rhétique grisonne, la Heilander d'Ecosse, la Piémontaise et bien d'autres races. Un modèle d'exploitation, tant M. Jaunin, un passionné de bétail et de nature, allie le bien-être de ses bêtes à l'entretien du paysage et la conservation du patrimoine.



Assemblée générale du consortage du 9.11.1952 à 14 h au Feylet, présidence Max Giroud

Le PV de la dernière assemblée et les comptes sont acceptés.

Les domestiques pour l'année 1953 sont engagés comme suit:

Fruitier*: Giroud Denis, pour Fr. 12.- par jour
1^{er} berger: Giroud Henri pour Fr. 11.50 par jour.
2^e berger: Vouilloz Adolphe pour Fr. 10.50
3^e berger: Adrien Giroud pour Fr. 5.- par jour.
Passonnier*: Lucien Moret pour Fr. 12.- par jour.
Le séracier sera engagé par le comité aux meilleures conditions.

Le taureau sera loué par Lucien Moret pour Fr. 200.-.
 Les vaches ayant besoin du taureau paieront une taxe de Fr. 5.- pour toute la saison.

La fourniture de 50 kg de pommes de terre (25 kg de vieilles et 25 de nouvelles) est adjugée à Giroud Denis pour le prix de Fr. 0.45 le kg rendu à l'alpage.

Le transport du pain ainsi que d'une pièce de fromage de 5 kg et de 25 kg de maïs (pris chez Robert Petoud-Robinson) est adjugé à Alfred Giroud pour le prix de Fr. 0.19 le kg.

Le fromage sera salé au bain, par 39 oui contre 26 non et 3 votes blancs.

Le transport de 500 kg d'engrais est adjugé à Lucien Moret et Alfred Giroud à raison de 100 kg la corvée. Etc. etc.

(SIC.)

Max Giroud président
 Arthur Vouilloz, secrétaire

* passonnier: celui qui sortait le fumier et nettoyait les écuries.

* séracier: l'aide-fromager, il faisait le sérac. Fruitier = fromager

Un grand merci aux «amoureux» de l'Arpille, Mrs Jaunin et Blanchet, sans oublier Marie-Claude, l'égérie des lieux, pour leur accueil et leur disponibilité. **L.T.**

FÊTE PATRONALE À LA CRETTAZ, le hameau des Mathey

Un grand saut par-dessus l'Arpille jusque sur ses contreforts dominant la vallée du Trient. Nous sommes à La Crettaz, un hameau habité dès le XIII^e siècle (arch. St-Maurice).

C'est toujours un plaisir de participer à la fête patronale de La Crettaz. **Dans les éditions n° 26 et 21**, nous avons présenté brièvement le hameau, inutile donc de nous répéter.

Après la messe célébrée dans la chapelle dédiée à Notre Dame des Neiges, sous le toit du bâtiment d'école, les discussions allaient bon train dans une ambiance sympa et amicale, une vraie fête de famille. Félicitations et merci aux organisateurs. Grâce à eux, le hameau perdure et les efforts et les mérites de «nos ancêtres» ne s'engloutissent pas pour toujours dans les eaux glacées du Trient.



M. Jean-Michel Mathey, président du comité de «Sauvegarde de la chapelle de La Crettaz».

INFOS COMMUNALES

COMPTES 2011

Comptes 2011 de la municipalité

Avec des dépenses de CHF 12'106'296 et des recettes de CHF 14'302'982, les comptes 2011 bouclent sur un excédent de revenus de CHF 2'196'686.

Avant la prise en compte des amortissements ordinaires et complémentaires pour un montant de CHF 1'906'428, les comptes de fonctionnement présentent une marge d'auto-financement de CHF 4'103'114.

Au niveau des investissements, l'exercice 2011 a enregistré des investissements bruts pour CHF 1'640'279 et des recettes pour CHF 266'250, portant ainsi des dépenses nettes d'investissement à CHF 1'373'428. La fortune de la municipalité s'élève au 31 décembre 2011 à CHF 6'323'270.

Le point marquant des comptes de fonctionnement 2011 est le 2^e acompte concernant le retour des concessions CFF pour un montant de CHF 3'967'672.

Comptes 2011 du Service électrique

Avec des dépenses de CHF 2'728'607 et des recettes de CHF 2'734'372, les comptes 2011 clôturent avec un excédent de revenu de CHF 5'764. Avant la prise en compte des investissements ordinaires et complémentaires pour un montant de CHF 349'507, le compte de fonctionnement présente une marge d'autofinancement de CHF 355'272.

Le volume des investissements nets s'est élevé à CHF 263'507.

La fortune du Service électrique s'élève au 31 décembre 2011 à CHF 15'306.

Il a été constaté durant cet exercice que la consommation globale d'électricité sur la commune a diminué par rapport à l'année 2010.

Comptes 2011 de la Bourgeoisie

Les comptes 2011 ont enregistré peu de mouvements.

Les dépenses s'élèvent à CHF 79'158 et les recettes à 69'134, les comptes 2011 bouclent sur un excédent de charges de CHF 10'024.

Avant la prise en compte des amortissements ordinaires pour un montant de CHF 16'500, le compte de fonctionnement présente une marge d'autofinancement de

CHF 6'475. L'exercice n'a enregistré aucun investissement. La fortune de la Bourgeoisie s'élève au 31 décembre à CHF 2'171'681.

Ces comptes ont été vérifiés par les organismes officiels de contrôle et ensuite approuvés par les assemblées primaires municipale et bourgeoisiale du 21 juin 2012.





Attribution des classes

Martigny-Croix		Ravoire	
1 ^{re} enfantine	Mme Vouillamoz Simone	1 ^e + 2 ^e +1P	Mlle Petoud Vanessa
2 ^e enfantine	Mlle Reichenbach Romy		
1 ^{re} primaire	Mme Saura Emmanuelle		
2 ^e primaire	Mme Nicolet Annelise	Maîtresse d'ACM	Mme Perruchoud-Maret Raphaële
3 ^e Primaire	Mme Hugon Carole Mme Masseraz Stéphanie	Maîtresse auxiliaire	Mlle Salamin Stéphanie
4 ^e primaire	M. Reuse Daniel		
5 ^e primaire	M. Moser Mathieu	Religion	Mme Gabioud Muriel Mme Gross Martine M. Puipe Gérard
6 ^e primaire	M. Tête Georges	Appui	Mme Reuse Véronique

Horaire des élèves de Martigny-Croix 2012-2013

Degrés	Lu/ma/je/ve/ matin	Mercredi matin	Après-midi	Temps de classe/semaine
1E	08h30-10h45			9 heures
2E	08h30-10h45		13h30-15h45	18 heures
1P	08h30-11h15	08h00-11h00	13h30-15h45	23 heures
2P	08h00-10h45	08h00-11h00	13h30-15h45	23 heures
3-4-5-6 P	08h00-11h15	08h00-11h00	13h30-16h15	27 heures

Horaire des élèves de Ravoire 2012-2013

Degrés	Lundi/mardi/ jeudi/vendredi	Mardi matin	Mercredi	Après-midi	Temps de classe/semaine
1E	09h00-11h30				9 heures
2E	09h00-11h30			13h30-16h00	18 heures
1P	08h00-10h30	08h30-11h15	08h30-11h30	13h45-16h15	23 heures

Le mardi matin les élèves de 1^{re} primaire descendent à l'école de Martigny-Croix pour les cours ACM avec le bus n° 1 selon l'horaire des transports (départ sur le Mont à 7 h 35).

Mme Raphaële Perruchoud-Maret les accueille à l'école pendant une ½ heure.

NOUVEAUTÉS SCOLAIRES

Echanges linguistiques

Martigny-Combe – Rarogne, un concours d'amitié



Il est évident aujourd'hui que la connaissance des langues devient de plus en plus incontournable, l'acquisition de celles-ci débute par l'apprentissage scolaire au niveau primaire. Concernant les enseignants, les jours et semaines de recyclage et de formation continue se succèdent, avec à la clé évaluation des connaissances et compétences pédagogiques. Les élèves n'y échappent pas, quelles que seront leurs trajectoires professionnelles futures. En plus d'une familiarisation permanente en classe, en allemand et en anglais, des échanges linguistiques sont mis sur pied.

Ainsi, les 4^e, 5^e et 6^e primaires de la commune ont eu la visite des élèves de Rarogne. Ces derniers ont bénéficié de la pareille en accueillant les élèves comberains. En plus des activités communes, chaque élève eut le plaisir d'accueillir son «copain» à sa table familiale.

Des rencontres amicales qui ont permis à chacun de visiter des communes différentes, d'accepter et d'apprécier d'autres mentalités. Le respect et la camaraderie ont présidé à ces échanges, c'est sans doute le 1^{er} bénéfice de ces rencontres.

Ecole de Ravoire



Nouveau pavillon scolaire.

Organisation et perspectives

Après quelques coups de vent, quelquefois tempétueux, tout semble être rentré dans l'ordre, selon les directives organisationnelles et surtout pédagogiques du Département gérant l'Instruction publique.

Ces nouvelles dispositions auront permis de créer, au centre scolaire de Martigny-Croix, des classes à un seul degré, vraiment un plus pédagogique en regard des difficultés de l'enseignement actuel. Elles favorisent également les échanges entre les élèves des différents villages.

NOUVEAUTÉS SCOLAIRES

SUITE

Notre commune compte 191 élèves, dont 35 débutants en 1^{re} enfantine, 168 sont scolarisés au centre de Martigny-Croix et une vingtaine (6 en 1^{re} enfantine, 6 en 2^e et 8 en 1^{re} primaire) à Ravoire.

Devant l'augmentation constante de la population et du nombre d'élèves, la commune aura quelques investissements importants à consentir:

- **Au centre de Martigny-Croix**, il conviendra d'agrandir le centre scolaire et de créer 4 classes ½ supplémentaires en prévision du futur.
- **A Ravoire**, dont l'école s'apparente plus à un ancien bâtiment d'habitation qu'à une structure scolaire adaptée aux nouvelles exigences, **un pavillon moderne spacieux** prévu pour 25 élèves a été installé pour la



Nouvelle salle de classe à Ravoire.

rentrée 2012/13. Les anciens locaux seront toujours dévolus à l'école et utilisés pour divers cours et activités particulières.

Transports

Martigny-Combe bat tous les records dans le district quant au nombre de villages et de hameaux et leur dispersion dans l'espace communal. A l'instar des autres communes et particulièrement celles des vallées latérales, les transports scolaires méritent une attention continue. La municipalité vient d'acquiescer un 3^e bus scolaire. De plus, elle a confié le soin à une entreprise privée de transporter les élèves de Ravoire jusqu'à leur école.

Le PER

L'école valaisanne poursuit sa mutation avec l'introduction progressive au primaire et au CO du nouveau plan d'études romand (PER).

Le Plan d'études romand est un document qui définit ce que les élèves doivent apprendre. Au niveau primaire, le plan a été introduit cette année en classes enfantines et en 3^e et 4^e P; l'année prochaine, il sera introduit en 1P, 2P, 5P et 6P.

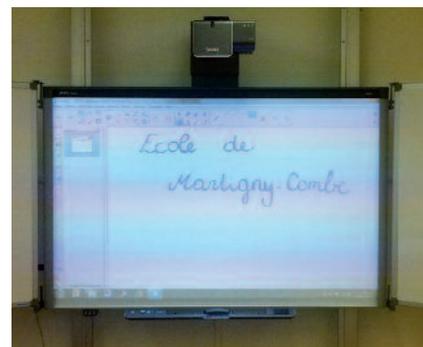
Ce plan s'inscrit dans le contexte de la Constitution fédérale adoptée par le peuple le 21 mai 2006. L'article concerne l'harmonisation de l'instruction publique en

Suisse. Le PER s'inscrit également dans le cadre de l'accord inter-cantonal de l'harmonisation de la scolarité obligatoire (Accord HARMOS). En 1972 déjà, un 1^{er} plan d'étude romand avait été adopté par les cantons (CIRCE).

Tableau pédagogique interactif,

une nouveauté au centre scolaire dans la classe de 5P. C'est un système de vidéo-projection qui peut compléter

ou remplacer le tableau traditionnel. Il permet surtout aux utilisateurs d'interagir de manière tactile avec le contenu pédagogique. Mais prudence! Ce n'est pas un outil miracle. Il est évident que les techniques modernes facilitent l'acquisition des connaissances, il faut les utiliser, mais sans délaisser toutefois certaines «bonnes vieilles méthodes pédagogiques volontaristes», qui ont fait leurs preuves.



ÉCOLE

«Nos écoles vont bien, elles sont adaptées à l'enseignement actuel. Les résultats obtenus aux examens de fin de chaque année primaire supportent avantageusement la comparaison avec les autres communes, il en est de même concernant la répartition par niveaux de nos élèves fréquentant le CO. Evidemment, ces paramètres n'apportent qu'une appréciation subjective tant ils diffèrent chaque année et dépendent d'abord des individus de chaque volée et

de beaucoup d'autres paramètres (éducation, milieu, motivation, facilité personnelle, contacts, ouverture d'esprit, etc.).»

La performance scolaire de l'enfant peut être plus ou moins décisive pour un choix à un moment donné, mais le bien-être personnel de l'élève, ses qualités intrinsèques et relationnelles avec autrui seront encore plus déterminantes pour son *bonheur* futur.»

Merci à la Commission scolaire et en particulier à son président, M. De Cristofaro, pour leurs renseignements et leur aimable collaboration.

L. T.

CONCLUSION

«Les autorités remercient les enseignants-tes qui font leur travail consciencieusement et dont le seul objectif est le - bien - des élèves, elles les invitent à persévérer dans la solidarité et la déontologie professionnelle, les parents qui collaborent objectivement et tous les acteurs de l'école. Elles sont attentives au développement de la jeunesse et ouvertes à une collaboration fructueuse avec tous-tes, dans un esprit d'échange et de respect.»

ÉLECTIONS COMMUNALES DU 14 OCTOBRE 2012

INFOS

Comme pour chaque élection ou votation, chaque électeur/électrice recevra à son adresse le matériel de vote lui permettant d'accomplir son devoir civique.

Il pourra dès lors choisir la manière par laquelle il souhaite voter:

Vote par correspondance

Deux modalités de vote par correspondance sont possibles:

- soit le/la citoyen-ne adresse son envoi à l'Administration communale par l'intermédiaire de la poste,
- soit le/la citoyen-ne dépose son enveloppe de transmission directement dans l'urne spéciale prévue à cet effet au bureau communal selon l'horaire suivant:
 - mercredi 10 octobre 2012: 8 h - 12 h et 14 h - 18 h
 - jeudi 11 octobre 2012: 8 h - 12 h
 - vendredi 12 octobre 2012: 8 h - 12 h

Vote à l'urne

Si vous choisissez de voter à l'urne, nous vous prions de prendre avec vous la feuille de réexpédition préalablement reçue à votre domicile avec le matériel de vote. Cette formule tient lieu de carte civique.

Les heures d'ouverture du bureau de vote au Centre scolaire à Martigny-Croix sont les suivantes:

- samedi 13 octobre 2012: 11 h - 12 h
- dimanche 14 octobre 2012: 10 h - 12 h

Si un électeur ne recevait pas son matériel de vote (problème d'adresse, de dépôt d'acte d'origine ou autre), il devra contacter le bureau communal jusqu'au vendredi 12 octobre 2012 à 12 h au plus tard.

L'Administration communale

UN BRIN D'HISTOIRE COMMUNALE

Au mois d'octobre de cette année, ce sera la 55^e fois que les citoyens de Martigny-Combe éliront leur Conseil communal (sans compter les élections partielles, suite à des démissions ou des décès). La 1^{re} fois, c'était le 3 octobre 1841, suite à la création de notre commune le 18 juin 1841, dénommée commune de La Combe, puis, à partir de février 1844, Martigny-Combe.

Périodes:

Jusqu'en 1877, les conseillers étaient nommés chaque deux ans. C'est à partir du 1^{er} janvier 1877 que les conseillers communaux sont élus pour une période de 4 ans.

Exceptions:

L'année 1848 (les précédentes avaient eu lieu en 1847): suite à la guerre civile du Sonderbund et à la Constitution fédérale, la majorité libérale-radical impose ses vues pour quelques temps. Ce n'est pas le rôle ici de décrire les tenants et aboutissants des conflits de cette période, mais il faut bien admettre que la violence et les exactions étaient permanentes de part et d'autre, à tel point que certains relents ont même enjambé les siècles jusqu'à aujourd'hui. Heureusement, la modernité et l'instruction se chargent peu à peu d'en annihiler les derniers soubresauts.

L'année 1945: A cause de la 2^e guerre mondiale, les élections prévues en décembre 1944 avaient été reportées en février 1945.

Mode du scrutin

Les élections ont lieu au scrutin majoritaire jusqu'en 1920. Dès cette date, ce sera au système proportionnel (à part une exception-sur demande d'un parti).

Vote des femmes

Les femmes votent pour la 1^{re} fois aux élections communales de 1972. Toutefois, il faudra malheureusement attendre 1984 pour voir entrer la 1^{re} femme au Conseil, ce fut Mme Daveline Chedel. Jusqu'à ce jour, 6 dames ont été élues conseillères communales.

Les présidents qui se sont succédé:

1841-1847	Pierre-François Mathey	Cons.	1897-1898	Adolphe Morand	Rad.
1848-1864	Alexandre Saudan	Rad.	1899-1900	Lucien Gay-Des-Combes*	Rad.
1865-1866	Adolphe Morand	Rad.	1901-1906	Louis Morand	Rad.
1867-1868	Pierre-François Mathey	Cons.	1907-1936	Antoine Mathey	Cons.
1869-1884	Valentin Gay-Crosier	Rad.	1937-1964	Amédée Saudan	Cons.
1885-1896	Pierre-Joseph Rouiller	Cons.	1965-2000	François Rouiller	Cons.
			2001-2012	Philippe Pierroz	MCI

* M. Gay-des-Combes, propriétaire de l'hôtel de La Forclaz, devient président suite à la démission de M. Adolphe Morand. Décrétée commune indépendante le 30 novembre 1899, Trient se séparera (de manière effective) de Martigny-Combe fin 1900.

* Cons. = conservateur (dès 1970 PDC) Rad.= Parti radical MCI= Mouvement communal indépendant

Il serait peut-être intéressant, voire surprenant, de dérouler la trame de toute cette « histoire politique » et des présidents, ce n'est pas la vocation d'un journal d'information, par définition, elle serait subjective, soit trop auréolée ou trop dévastatrice.

Les présidents résidaient à Martigny-Croix, sauf M. Pierre-Joseph Rouiller au Brocard et M. Lucien Gay-Des-Combes à La Forclaz.

MICROCENTRALE HYDROÉLECTRIQUE DU GITIEUX, une heureuse initiative

La Commune de Martigny-Combe a bénéficié dès 2010 du versement d'une partie des montants du retour de concession des CFF (voir journal n° 24 de mars 2011 + comptes 2011).

Le Conseil municipal a décidé de réinvestir une partie des sommes reçues dans les énergies renouvelables.

Dans une première étape une microcentrale hydroélectrique a été construite au Gitieux pour turbiner, sur la conduite existante, l'eau potable qui descend depuis le réservoir du Sommet-des-Vignes.

Cette turbine d'une puissance de 15 kW assure une production annuelle de 130'000 kWh qui est directement injectée dans le réseau communal. Cette production représente le 1% de la consommation annuelle de la commune et permet l'alimentation d'une trentaine de ménages.



A ce jour 40'000 kWh ont déjà été produits par la centrale depuis sa mise en service en mai 2012.

L'inauguration a eu lieu le samedi 1^{er} septembre 2012 pour la population et le 28 août pour les classes primaires de la commune.

L'avenir:

Dans une deuxième étape, la commune étudie la possibilité de turbiner, au même emplacement, les eaux provenant du vallon de la Combe et dans une troisième étape de turbiner les eaux arrivant au Gitieux dans une microcentrale installée à La Condémine. Par la suite cette eau pourrait être mise à disposition des réseaux d'eau potable des communes avoisinantes selon la demande.

NOUVEL EMPLOYÉ COMMUNAL

Le Conseil communal a engagé M. Gilbert Monnet comme collaborateur au Service de l'entretien. Âgé d'un peu plus de quarante ans, il habite à Martigny-Combe et est l'heureux père de 6 enfants. Passionné de mécanique, il entreprend après le CO de Martigny,

Merci à M. Jacques Flückiger, vice-président et responsable du Service électrique et des travaux publics, pour ces renseignements.

l'apprentissage de mécanicien au garage de La Côte à Martigny.

Il sera ensuite responsable mécanicien dans une importante entreprise à Ardon. Puis il œuvre comme chauffeur et mécanicien d'entretien.

Vu l'important parc mécanique communal, les entretiens à effectuer, les élèves à transporter, il ne fait guère de doute que grâce à sa formation et son expérience, accompagnées d'une solide conscience professionnelle, Monsieur Monnet donnera satisfaction à son employeur.



Nous le félicitons et lui souhaitons plein succès dans son travail.

DU NOUVEAU AU SCOUBIDOU



Créée en 2006, la structure le Scoubidou accueille chaque jour 5 bébés en nursery, 20 en crèche-garderie et environ 10 élèves de la 1^{re} enfantine à la 6^e primaire dans son unité d'accueil pour écoliers (UAPE). Si, au début de l'introduction de ces garderies les avis concernant leur utilité étaient pour le moins divergents, aujourd'hui, leur présence et leurs rôles social et formateur n'est plus à démontrer. En corollaire de la loi fédérale, elles existent d'ailleurs dans presque toutes les

communes. Evolution des besoins et des mentalités, même si celles-ci traînent encore les pieds dans certains milieux. En 2012, le Scoubidou a subi des remaniements importants, au niveau du Personnel.

L'Administration communale a engagé 5 nouvelles recrues; ce qui donne, avec les 3 «anciennes» un effectif de 8 personnes.

L'administration communale nous a fait parvenir quelques mots et les photos des nouvelles venues, c'est avec plaisir que nous les offrons aux lecteurs-trices du journal. Quant aux autres, les parents les connaissent, qu'elles se rassurent, leur tour «*reviendra*» en temps opportun.

Bienvenue aux nouvelles engagées du Scoubidou

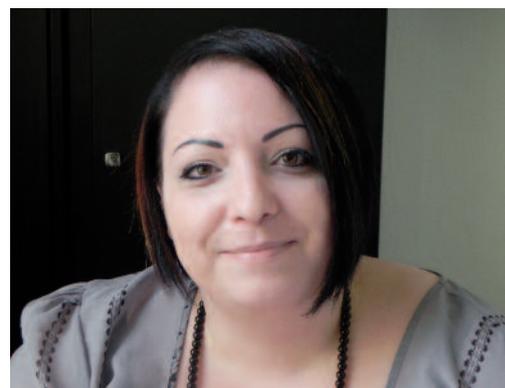
Mme Annabelle Saporita, responsable de la structure le Scoubidou. Educatrice de la petite enfance depuis 13 ans, elle pratique d'abord le *coaching* et l'accompagnement parental à titre privé, elle exerce ensuite la fonction de praticienne - formatrice avant d'accéder aujourd'hui à la direction du Scoubidou.

Mme Nathalie Briat, détentrice d'un diplôme d'Educatrice sociale et d'un Bachelor en Psychologie, adjointe à la responsable.

Mme Cindy Bressoud, Educatrice de la petite enfance.

Mme Céline Fellay, Assistante socio-éducative.

Mme Michèle Gex-Collet, obtient d'abord un CFC de graphiste, puis expérience avec les enfants.



Mme Annabelle Saporita

Nathalie Briat



Cindy Bressoud



Céline Fellay



Michèle Gex-Collet

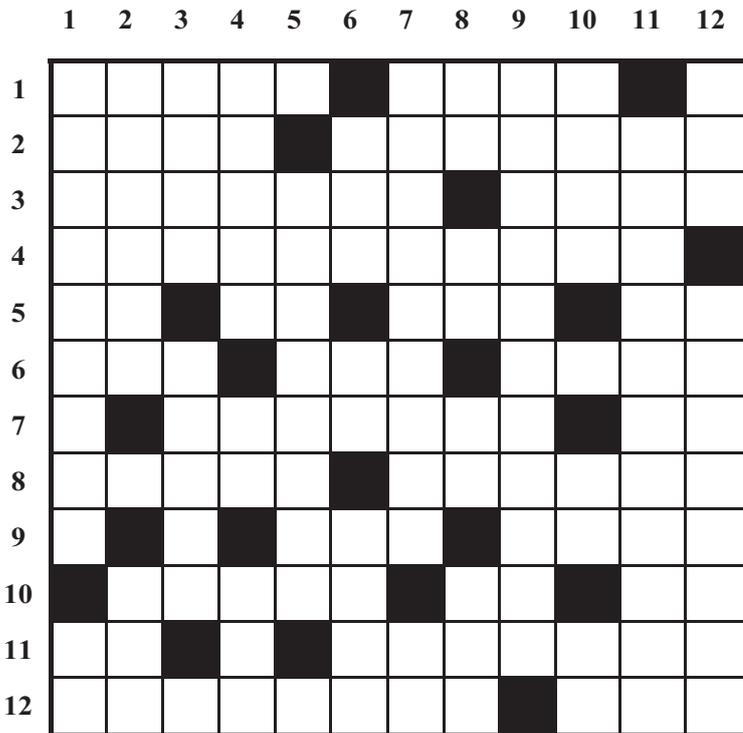


CONCOURS N° 30

Envoyez la grille de mots croisés (découpée, photocopiée ou recopiée) sur carte postale ou sous enveloppe, avant le 8 novembre 2012.

Adresse: Mots croisés, journal communal, Mme Marie-Noëlle Bovey, 1932 Le Borgeaud.

Les 3 gagnants seront tirés au sort en séance de Conseil et avertis personnellement.



HORIZONTAL

1. Petit récit. Equidé. 2. Ouverture de violon. Echassier. 3. De la même mère. Nectar. 4. Abnégation. 5. Avalé. Pronom. Plante à fleurs bleues. Conjonction. 6. Fourrage. Voile triangulaire. Défaut. 7. Plagiera. Note. 8. Image pieuse. Chef religieux. 9. Whisky canadien. Endormi. 10. Capables. Cale. Avoir conjugué. 11. Terme musical. Vivre. 12. Cours d'eau. Elimé.

VERTICAL

1. Habitude de tromper. Métal. 2. Ecrivain. Pomme. 3. Possession. Information exclusive. 4. Petit rongeur. Pronom. Opération postale. 5. Qu'on n'attend pas. 6. Jamais vieux. Lettre grecque. Fleuve côtier. 7. Défense de mordre. Élément chimique du xénon. 8. Vieux do. Sur ré. Roulement. Demeures. 9. Piteux. 10. Irlande poétique. Canton. Pronom. 11. Résolues. 12. Peut être marin. Coloration.

GAGNANTS DU N° 29

1^{er} prix: M. Jean-Maurice Baudat, Les Rappes

2^e prix: Mme Edith Dorsaz, Martigny-Croix

3^e prix: Mme Lilia Saudan, Martigny-Croix

Il y a 100 ans Elections communales 1912

Mathey Antoine, président
Saudan Casimir, vice-président
Cretton Maurice, conseiller
Pillet Armand, conseiller
Guex Gustave, conseiller
Petoud Antoine, conseiller
Petoud Joseph, conseiller



*M. A. Mathey
(1881-1966)*

SOLUTIONS DU CONCOURS N° 29

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
1	M	E	L	A	N	C	O	L	I	E		O		
2	I	N	E	G	A	U	X		O	N	D	E		
3	R	N		I	I	I		C		T	E	S		
4	L	E	U			F	R	A	I	S	E	S		
5	I	M	P	O	S	S	I	B	L	E		G		
6	T	I	A	N				E	L	A		M	A	
7	O		S	T	U	C			E	V	E	I	L	
8	N	O				R	O	S	S	E	S		O	
9		N	O	M	B	R	E			S	T	O	P	
10	A			L	I	A	S	S	E				R	E
11	R	A	I	D	I	E			O	C	R	E	R	
12	A	S			I	N	S	I	N	U	E	S		

Adresse utile

Lucien Tête – 1921 Martigny-Croix
lucien.tete@mycable.ch – 079 282 63 08